

RAPPORT
N° 2016/E3/084

ASSEMBLEE DE CORSE

3EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2016

26 ET 27 MAI

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF**

**AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EFFECTIFS
DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

COMMISSION COMPETENTE :

COMMISSION DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation la transformation d'un poste budgétaire. Il s'agit d'un ajustement du tableau des effectifs de la Collectivité Territoriale de Corse visant à prendre en compte la nomination au grade d'ingénieur en chef d'un agent de la CTC lauréat du concours externe. Cette transformation est rendue nécessaire dans le cadre de l'entrée en vigueur du décret n° 2016-200 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, titre II, livre IV, IVe partie ;

VU la loi 83-634 du 13/07/1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi 84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE la transformation du poste budgétaire énoncé ci-après :

Référence délibération initiale	Poste initialement créé	Transformation adoptée
Délibération n° 2011-025 AC du 28/01/2011	<u>1 poste de catégorie A</u> Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	<u>1 poste de catégorie A</u> Cadre d'emplois des ingénieurs en chef (ingénieur en chef, ingénieur en chef hors classe, ingénieur général)

ARTICLE 2:

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI